

Séance du samedi 02 avril 2022

Date de la convocation: 25/03/2022

Membres en exercice : 11
L'an deux mille vingt-deux et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christelle JULLIEN,

Présents : 9
Christelle JULLIEN, Annie VANCAUWENBERGE, Jean-Pierre PLOUCHART, Philippe LEFEVRE, Catherine LEFORT, Josiane POISSINGER, Nadia MARTIN, Gilles CURCHOD, Eric HERMANS

Votants : 10

Représentés : Anselme MAURICE

Excusés :

Absents : Patrick GRYPONPREZ

Secrétaire de séance : Annie VANCAUWENBERGE

DE_015_2022 - Objet : Acceptation DETR mise en place d'une chaudière a pellets

Madame le Maire rappelle qu'une demande de subvention D.E.T.R (Dotation d'équipement des territoires ruraux) a été faite auprès de la Sous-Préfecture de l'Aisne dans le cadre de la mise en place d'une chaudière a pellets.

La Sous-Préfecture de l'Aisne a émis un avis favorable à la demande de subvention D.E.T.R.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
Le Conseil Municipal,**

ACCEPTE la subvention D.E.T.R d'un montant de 18 017,14 € accordé par la Sous-Préfecture de l'Aisne dans le cadre de la mise en place d'une chaudière a pellets.

Fait et délibéré à LOUATRE, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Christelle JULLIEN



RF Sous Préfecture de Soissons
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2022 002-210204186-20220402-DE_015_2022-DE